Sécurité publique Canada | Public Safety Canada

Canada

BÂTIR UN **CANADA SÉCURITAIRE** ET **RÉSILIENT**

Aperçu des approches de lutte contre l'intimidation et la cyberintimidation

Partie I : Contexte 2

Populations vulnérables à l'intimidation et à la cyberintimidation 3

Partie II : options pour les demandeurs 6

Programmes de lutte contre l'intimidation 6

Programmes de lutte contre la cyberintimidation 8

Partie III : considérations liées à l'élaboration d'un projet 10

Références 12

Partie I : Contexte

L'intimidation et la cyberintimidation sont reconnues mondialement comme des problèmes complexes et graves qui ont des répercussions négatives importantes sur la santé et la société. Les approches de prévention et d'intervention qui visent à régler ces problèmes peuvent avoir une incidence sur les effets à court et à long terme de l'intimidation ou de la cyberintimidation d'autres personnes, ainsi que du fait d'en être victime.

L'intimidation et ses effets

La recherche a démontré qu'au moins un jeune canadien sur trois déclare avoir été victime d'intimidation dans un passé récent, et 10 % des gens déclarent être victimes d'intimidation tous les jours. De plus, 47 % des parents canadiens déclarent avoir un enfant qui a été victime d'intimidation (Molcho et al., 2009; Vaillancourt et al., 2010). Pendant les années scolaires en particulier, l'intimidation est l'une des expressions les plus courantes de la violence dans le contexte des pairs (Menesini et Salmivalli, 2017).

S'il n'existe aucune définition unique et normalisée de l'intimidation, celle-ci se caractérise généralement par un comportement agressif intentionnel et répétitif accompagné d'un déséquilibre de pouvoir entre l'auteur et la victime, ce qui sépare l'intimidation des autres types de situations de conflit interpersonnel (Thomas, Connor et Scott, 2014). Cette agressivité peut prendre des formes directes et indirectes, seules ou combinées : (1) agressivité physique (frapper, donner des coups de pied, cracher, pousser, voler ou casser des effets personnels, etc.); (2) agressivité verbale (raillerie, taquineries malicieuses, insultes et menaces); et (3) agressivité psychologique (répandre des rumeurs, manipuler les relations sociales ou employer des tactiques d'exclusion sociale, d'extorsion ou d'intimidation) (Ericson, 2001). L'intimidation vise souvent une ou plusieurs caractéristiques particulières de la personne ciblée, comme la classe sociale, la race, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'apparence, le comportement, la personnalité, la réputation, la force, la taille ou la capacité. De plus, les répercussions de l'intimidation s'étendent bien au-delà des incidents particuliers où elle se produit. En effet, la recherche a montré que les auteurs et les cibles d'intimidation peuvent subir des conséquences négatives graves et durables.

Il a été démontré que les auteurs d'intimidation sont susceptibles d'adopter des comportements antisociaux similaires à l'adolescence et à l'âge adulte. En particulier, ils peuvent se transformer en adolescents qui harcèlent sexuellement, qui empruntent des comportements délinquants ou liés aux gangs ou qui pratiquent la violence dans leurs fréquentations. En tant qu'adultes, ils peuvent se livrer au harcèlement en milieu de travail, à la violence conjugale, à la violence faite aux enfants ou aux personnes âgées et à d'autres formes de criminalité (Ttofi, Farrington, Lösel et Loeber, 2011). D'autre part, la victimisation est suivie d'un risque accru de dépression, d'idées suicidaires et d'une faible estime de soi (Kaltiala-Heino et al., 1999; Klomek et al., 2015). Il a été démontré que ces problèmes persistent au fil du temps. Par exemple, on a constaté que les personnes qui avaient été victimes d'intimidation affichaient des niveaux plus élevés de dépression et une moins bonne estime de soi à l'âge de 23 ans, malgré le fait qu'à l'âge adulte, elles n'étaient pas plus harcelées ou isolées socialement que les adultes de comparaison (Olweus, 1994, tel que cité dans Fox et al., 2003, p. 8).

Par ailleurs, l'intimidation peut se produire dans n'importe quel contexte où les humains interagissent, comme à l'école, à la maison, au travail et dans le quartier. Comme nous le verrons plus en détail ci-dessous, l'intimidation est de plus en plus répandue dans les environnements virtuels.

La cyberintimidation et ses effets[1]

Un récent sondage canadien a révélé que 33 % des élèves canadiens de la 4e à la 11e année ont dit ou fait quelque chose de méchant ou de cruel à quelqu'un en ligne, alors que 37 % ont déclaré que quelqu'un avait dit ou fait quelque chose de méchant ou de cruel en ligne qui les avait fait sentir mal (Steeves, 2014). Dans un sondage de 2008 sur les dossiers nationaux en éducation, les enseignants canadiens ont classé la cyberintimidation comme étant la question qui les préoccupe le plus parmi les six options énumérées.

---

[1] Pour plus de renseignements, consulter la fiche de renseignements de Sécurité publique Canada sur la cyberintimidation, disponible à l'adresse https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/2015-r038/index-fr.aspx

La cyberintimidation est une forme d'intimidation indirecte qui fait appel à la technologie. Les actes de cyberintimidation sont commis au moyen de n'importe quel appareil numérique (ordinateurs, tablettes et téléphones cellulaires) et se produisent le plus souvent dans les médias sociaux (p. ex. Facebook, Instagram, Snapchat et Twitter), les forums de discussion et les environnements de jeu, ainsi que par messagerie texte et courriel (Kiriakidis et Kavoura, 2010; Sécurité publique Canada, 2015; Smith et al., 2008). Comme c'est le cas pour l'intimidation dans un environnement physique, la cyberintimidation se produit de façon répétée, vise à intimider, à humilier et à embarrasser la personne ciblée, et a des répercussions à long terme similaires sur le comportement et la santé mentale. Cependant, la cyberintimidation présente certaines caractéristiques qui la distinguent des autres formes d'intimidation. Pour commencer, l'environnement en ligne offre à l'auteur la protection de l'anonymat, ce qui peut aussi augmenter le niveau d'agressivité au-delà de ce qui pourrait se produire en personne – parce que les auteurs de cyberintimidation ne peuvent pas voir les réactions de leurs cibles, ils sont moins susceptibles d'éprouver de la culpabilité et des remords. [illegible]us, plutôt que de se limiter à des lieux physiques précis comme l'école ou le lieu de travail, la cyberintimidation peut se produire n'importe où et à n'importe quel moment; il suffit d'avoir accès à Internet. De même, alors que l'intimidation dans l'environnement physique se produit généralement devant un petit nombre de témoins, la cyberintimidation peut avoir lieu devant un nombre pratiquement illimité de personnes, c'est-à-dire qu'elle peut « devenir virale ». Et dans de nombreux cas, l'information en ligne est permanente et publique à moins d'être signalée et supprimée. Cette visibilité peut avoir des répercussions négatives à long terme sur la réputation d'une personne – tant pour les auteurs que pour les personnes ciblées – et ainsi influencer des résultats futurs tels que l'admission à l'université, l'emploi et les relations personnelles.

La cyberintimidation est particulièrement associée à des troubles mentaux et à des problèmes scolaires comparativement aux autres formes d'intimidation (Vaillancourt, Faris et Mishna, 2017). Notamment, elle est fortement et indépendamment associée au suicide (Kowalski, Giumetti, Schroder et Lattanner, 2014), qui est la deuxième cause de décès chez les jeunes canadiens (Navaneelan, 2009).

Populations vulnérables à l'intimidation et à la cyberintimidation

En général, l'intimidation et la cyberintimidation recoupent de nombreux contextes démographiques, géographiques et socioéconomiques. Cependant, la recherche montre que certains groupes sont disproportionnellement vulnérables à ces questions. Dans l'ensemble, les adolescents sont considérés comme étant beaucoup plus impliqués que les adultes, étant donné leur niveau de maturité réduit sur le plan de capacités telles que la recherche de sensations fortes, le contrôle des impulsions, la pression des pairs, la sensibilité aux récompenses, le traitement cognitif, la prise de décision rationnelle et la planification à long terme (Cohen-Almagor, 2018).

En outre, plusieurs études donnent à penser que la prévalence et les formes d'intimidation diffèrent d'un groupe d'âge à l'autre. L'intimidation a tendance à culminer au cours des années d'école intermédiaires (c.-à-d. de 12 à 15 ans) et à diminuer à la fin des études secondaires (Hymel et Swearer, 2015). En ce qui concerne les formes d'intimidation, l'augmentation de l'âge semble être associée au passage de l'intimidation physique à l'intimidation indirecte et psychologique (Rivers et Smith, 1994).

Au chapitre des différences entre les sexes, il est communément rapporté que les garçons sont plus susceptibles d'être impliqués dans des actes d'intimidation que les filles (Pepler, Jiang, Craig et Connolly, 2008), bien que certaines études aient constaté peu de différence entre les deux. La plupart des études ont révélé que les garçons sont plus susceptibles d'être impliqués dans des formes physiques de victimisation, alors que l'intimidation chez les filles est plus souvent de nature verbale ou psychologique, comme l'isolement social, la calomnie et la propagation de rumeurs (Besag, 2006; Van der Wal, de Wit et Hirasing, 2003).

Par ailleurs, selon certaines enquêtes, les groupes minoritaires – à savoir les minorités ethniques et surtout les minorités de genre – font état de niveaux plus élevés de participation à l'intimidation et à la cyberintimidation en tant qu'auteurs et victimes, par rapport aux groupes majoritaires (p. ex. Llorent, Ortega-Ruiz et Zych, 2016; voir également Espinoza et Wright, 2018). Au Canada, les résultats de l'Enquête sociale générale de 2014 (composante sur la victimisation) ont révélé que les personnes homosexuelles ou bisexuelles étaient plus de deux fois plus susceptibles que les hétérosexuelles de déclarer avoir été victimes

de cyberintimidation (Hango, 2016). Des études ont également montré que les jeunes personnes handicapées courent un plus grand risque d'être victimes que leurs pairs (Menesini et Salmivalli, 2017).

Facteurs de risque et de protection liés à l'intimidation et à la cyberintimidation

La connaissance des facteurs de risque et de protection – tant pour les victimes que pour les auteurs – donne un aperçu de la situation générale de l'intimidation et de la cyberintimidation, et peut servir de guide permettant de déployer des efforts plus ciblés en aidant à cerner les domaines pertinents pour la prévention et l'intervention.

Facteurs de risque

Les facteurs de risque sont les influences négatives dans la vie des gens ou dans une collectivité. Ces facteurs peuvent accroître la présence de la criminalité, de la victimisation ou de la peur du crime dans une collectivité, et aussi augmenter la probabilité que les gens se livrent à des activités criminelles ou deviennent des victimes. Bien que la liste ci-dessous ne soit pas exhaustive, elle donne un aperçu des recherches existantes sur les facteurs de risque que présentent les auteurs et les victimes d'intimidation et de cyberintimidation à l'échelon individuel, familial et scolaire/des pairs[2].

Échelon individuel – À l'échelon individuel, le genre, l'âge, les traits de personnalité (p. ex. intelligence, empathie, hyperactivité et estime de soi) semblent être des facteurs de risque associés à une prévalence accrue de l'intimidation et de la cyberintimidation (auteurs et victimes). Par exemple, des études empiriques donnent à penser que les garçons sont plus susceptibles de s'adonner à l'intimidation et à la cyberintimidation, alors que les filles sont plus susceptibles d'être victimes d'attaques de cyberintimidation. De même, l'intimidation et la cyberintimidation atteignent leur apogée à l'école intermédiaire, les jeunes qui ont moins d'empathie (à savoir la capacité de comprendre les émotions des autres) étant plus susceptibles d'intimider et de cyberintimider les autres.

Échelon familial – À l'échelon familial, le traitement parental et le comportement familial semblent être des facteurs de risque associés à la prévalence de la perpétration d'actes d'intimidation et de cyberintimidation. Par exemple, les enfants qui ont été victimes de mauvais traitements parentaux, en particulier de violence physique ou sexuelle, ou qui ont un faible lien émotionnel avec leurs parents, sont plus susceptibles de commettre des actes d'intimidation et de cyberintimidation.

Échelon scolaire/des pairs – À l'échelon scolaire ou des pairs, les auteurs de cyberintimidation semblent être liés à un plus grand nombre de pairs violents, alors que les victimes de cyberintimidation signalent un plus grand nombre de problèmes avec leurs pairs. Des études ont également révélé l'existence d'un lien entre la cyberintimidation et un climat scolaire négatif.

Facteurs de protection

Les facteurs de protection sont des influences positives qui peuvent améliorer la vie des gens ou la sécurité d'une collectivité. Ces facteurs peuvent réduire la probabilité que les gens se livrent à des actes criminels ou deviennent des victimes. En s'appuyant sur les facteurs de protection existants, les gens et les collectivités deviennent plus forts et mieux à même de contrer les facteurs de risque. Bien que la liste ci-dessous ne soit pas exhaustive, elle donne un aperçu des recherches existantes sur les facteurs de protection contre l'intimidation et la cyberintimidation à l'échelon individuel, familial et scolaire/des pairs[3].

Échelon individuel – À l'échelon individuel, les études ont révélé des niveaux inférieurs de perpétration d'actes d'intimidation et de victimisation par l'intimidation chez les jeunes ayant des traits de personnalité particuliers, notamment de solides compétences en résolution de problèmes et une bonne capacité d'adaptation.

Échelon familial – À l'échelon familial, les chercheurs ont indiqué que les niveaux inférieurs de perpétration d'actes d'intimidation et de victimisation par l'intimidation sont liés au traitement par les parents. Plus précisément, les jeunes qui

---

[2] Un certain nombre d'études de recherche qui examinent les facteurs de risque associés à l'intimidation et à la cyberintimidation ont été examinées, notamment : Ang et Goh (2010); Baldry et Farrington (2005); Bowes et al. (2009); Farrington et Baldry (2010); Kowalski, Limber et Agatson (2012); Mishna et al. (2012); Nedimović et Biro (2011); Olweus et Limber (2010); Shields et Cicchetti (2010); Sourander et al. (2010); Taiariol (2010); et Ybarra et Mitchell (2004).

[3] Quelques études de recherche qui examinent les facteurs de protection associés à l'intimidation et à la cyberintimidation ont été examinées, notamment : Baldry et Farrington (2005); et Williams et Guerra (2007).

avaient moins tendance à être les auteurs ou les victimes d'intimidation étaient plus susceptibles d'avoir des parents autoritaires qui les soutiennent.

Échelon scolaire/des pairs – À l'échelon scolaire, les niveaux inférieurs de perpétration d'actes d'intimidation et de cyberintimidation ont été liés au sentiment d'appartenance à l'école (à savoir la mesure dans laquelle les élèves estiment que les adultes et leurs pairs à l'école se soucient de leur apprentissage, ainsi que d'eux en tant qu'individus) et à un climat scolaire positif. En effet, des études ont révélé que les jeunes qui éprouvent un plus fort sentiment d'appartenance à leur école et qui perçoivent le climat comme étant juste et agréable et comme inspirant confiance étaient moins susceptibles de se livrer à l'intimidation et à la cyberintimidation.

Partie II : options pour les demandeurs

La prévention de l'intimidation et de la cyberintimidation chez les enfants et les jeunes est un facteur important pour réduire la probabilité d'activités criminelles futures. Vous trouverez ci-dessous des exemples de programmes établis qui ont été mis en œuvre pour lutter contre l'intimidation et la cyberintimidation. Il est à noter que la liste ne doit pas être considérée comme exclusive ou exhaustive, mais vise plutôt à recenser quelques approches pour aborder ces questions d'intérêt.

Programmes de lutte contre l'intimidation

La sensibilisation croissante au problème de l'intimidation a conduit à l'élaboration de nombreuses interventions de lutte contre l'intimidation, qui visent à réduire à la fois l'intimidation et la victimisation. Certaines interventions se concentrent sur l'augmentation de la participation positive des témoins à la situation d'intimidation.

Le Quatrième R : Stratégies pour de saines relations entre les jeunes

Site Web : **https://youthrelationships.org/**

Le cursus du programme Quatrième R encourage une approche globale à l'échelle de l'école pour prévenir la violence et l'intimidation et favoriser des relations saines. Il comprend des plans de cours, des activités de jeux de rôles ainsi des composantes vidéos et en ligne, tous enseignés par un enseignant. Le programme Quatrième R est issu du *Youth Relationships Project*, un programme de prévention de la violence dans les fréquentations qui a été conçu pour les jeunes ayant des antécédents familiaux de mauvais traitements et de violence. L'approche Quatrième R prend en considération la présence de nouvelles difficultés dans la vie des jeunes. Elle insiste sur l'importance du bon « type » d'intervention à l'adolescence, car c'est pendant cette période que les problèmes d'intimidation et de violence, de consommation de substances et de comportements sexuels à haut risque commencent à apparaître. Par conséquent, une intervention efficace à cette étape de la vie doit tenir compte du contexte unique et des défis de l'adolescence. C'est pourquoi le modèle de réduction des préjudices et de promotion de la santé utilisé dans le cadre du programme Quatrième R est plus efficace auprès des jeunes que les formes traditionnelles d'intervention qui exigent l'absence complète de comportements à risque élevé. Les documents du programme sont disponibles en anglais seulement pour le moment.

Programme de lutte contre l'intimidation KiVa

Site Web : **http://www.kivaprogram.net/**

KiVa est un programme fondé sur des données probantes développé à l'Université de Turku en Finlande. Il comprend à la fois des mesures universelles pour prévenir l'intimidation et des mesures ciblées pour intervenir dans les cas individuels d'intimidation. Les mesures universelles, telles que le cursus du programme KiVa (leçons et jeux en ligne), s'adressent à tous les élèves et se concentrent principalement sur la prévention de l'intimidation. Les mesures ciblées doivent être prises lorsqu'un cas d'intimidation est recensé. Elles s'adressent expressément aux enfants et aux adolescents qui ont été impliqués dans des actes d'intimidation en tant qu'auteurs ou victimes, ainsi qu'à plusieurs camarades de classe qui sont mis au défi de soutenir la victime; l'objectif est de mettre fin à l'intimidation. Le programme comporte trois versions différentes convenant au stade de développement pour les élèves de la 1ère à la 3^{e} année (unité 1), de la 4^{e} à la 6^{e} année (unité 2) et de la 7^{e} à la 9^{e} année (unité 3). Les documents du programme sont actuellement disponibles en anglais. Des versions sont aussi disponibles dans plusieurs autres langues, et d'autres traductions sont en cours.

Programme de prévention de l'intimidation OLWEUS

Site Web : **https://olweus.sites.clemson.edu/index.php**

Le programme de prévention de l'intimidation Olweus est un programme à plusieurs niveaux et composantes conçu pour réduire et prévenir l'intimidation à l'école primaire et intermédiaire. Les objectifs secondaires comprennent une conscience et une connaissance accrues de l'intimidation; la participation des enseignants et des parents à la prévention de l'intimidation; l'élaboration de règles claires contre l'intimidation; et la prestation de soutien et de protection aux victimes. Le programme comprend des composantes au niveau de l'école, au niveau de la salle de classe et au niveau individuel. Les composantes au

niveau de l'école consistent en une évaluation de la nature et de la prévalence de l'intimidation à l'école, en la formation d'un comité pour coordonner le programme de prévention, et en l'instauration d'un système permettant de s'assurer que les élèves sont surveillés par des adultes à l'extérieur de la salle de classe. Pour leur part, les composantes en classe comprennent la définition et l'application de règles contre l'intimidation; des discussions et des activités visant à renforcer les valeurs et les normes de lutte contre l'intimidation; de même que la participation active des parents au programme. Enfin, les composantes individuelles visent à intervenir auprès des élèves ayant des antécédents d'intimidation ou de victimisation. Les documents du programme sont disponibles en anglais seulement pour le moment.

ÉduRespect – Au-delà de la souffrance
Site Web : http://www.croixrouge.ca/nos-champs-d-action/prevention-de-la-violence-et-de-l-intimidation/educateurs/prevention-de-l-intimidation-et-du-harcelement/programmes-de-prevention-de-l-intimidation-et-du-harcelement?lang=fr-CA&_ga=2.66924589.241245063.1526587804-1327469829.1526587804

La Croix-Rouge canadienne offre le programme Au-delà de la souffrance, qui forme les élèves de l'école intermédiaire et secondaire à donner des ateliers à leurs pairs sur les questions liées à l'intimidation. La formation approfondie des élèves se déroule généralement sur deux jours et est axée sur (a) l'amélioration des connaissances sur l'intimidation et de la sensibilisation à celle-ci; (b) l'enseignement de techniques d'intervention en matière d'intimidation; (c) l'encouragement de la défense des intérêts des élèves; et (d) l'importance de ne pas tolérer l'intimidation (p. ex., le signalement et l'intervention en cas d'intimidation). Les élèves sont formés en tant que « jeunes animateurs » et sont dotés de compétences de leadership et de présentation afin de pouvoir offrir des ateliers à leurs pairs sur ce qu'ils ont appris. Le programme vise notamment à faire en sorte que les ateliers dirigés par des pairs contribuent à la prévention de l'intimidation à l'école. Les documents du programme sont disponibles en anglais et en français.

SWOVA – Relations respectueuses (R+R)
Site Web : http://www.swova.org/rr/

On met en œuvre ce programme sur plusieurs années, pendant la transition des élèves de l'école primaire à l'école secondaire, en abordant différents thèmes qui pourraient s'appliquer aux relations personnelles entre les jeunes. La compétence socio-émotionnelle, la pensée critique, la responsabilité sociale et la prévention de la violence dans les relations interpersonnelles sont les objectifs du programme. La matière du programme R+R est enseignée aux élèves au moyen d'une série de 12 ateliers par année donnés en 7e, 8e, 9e et 10e année. Elle met l'accent sur le respect, l'empathie, l'intimidation et la façon d'appliquer les compétences prosociales acquises dans le cadre du programme. Bien que l'intimidation et la victimisation constituent des aspects du programme, celui-ci est axé sur l'acquisition du respect et des compétences interpersonnels nécessaires à l'établissement de saines relations entre adolescents. Les ateliers pour les élèves de 11e et 12e année couvrent le sujet très actuel et important de la sécurité sur Internet. Les documents du programme sont disponibles en anglais seulement pour le moment.

Programme de prévention de l'intimidation au primaire DIRE
Site Web : https://witsprogram.ca/fr/

Le programme de prévention de l'intimidation au primaire DIRE est une intervention communautaire à l'échelle de l'école qui réunit les écoles, les familles, les enfants et les collectivités afin de prévenir l'intimidation et la victimisation par les pairs. Le programme est axé sur la résolution des conflits, le leadership et le développement des jeunes, la formation des parents, les stratégies scolaires, l'acquisition de nouvelles compétences ainsi que l'apprentissage social et émotionnel. Presque toutes les ressources du programme DIRE sont disponibles gratuitement sur le site Web du programme, notamment le guide de ressources, les plans de cours, les vidéos, les affiches et les dépliants. Seuls les livres du programme et les cadeaux de rappel ne peuvent pas être fournis en ligne, quoiqu'il soit possible de les obtenir de manière rentable. Les documents du programme sont disponibles en français.

Voici d'autres liens vers des ressources de lutte contre l'intimidation :

Bien-être@l'école
Site Web : https://www.bienetrealecole.ca/

Observatoire international de la violence à l'école
Site Web : http://www.ijvs.org/4-6035-L-Observatoire-International-de-la-Violence-a-l-Ecole-OIVE.php

Programmes, cursus et pratiques de lutte contre l'intimidation fondés sur des données probantes

Site Web : http://sde.ok.gov/sde/bullying-prevention-curriculum (disponible en anglais seulement)

Réseau pour la promotion de relations saines et l'élimination de la violence (PREVNet)
Site Web : https://www.prevnet.ca/fr/projets-des-rcc/le-portail-canadien-des-pratiques-exemplaires

Programmes de lutte contre la cyberintimidation

Il y a très peu d'interventions ciblant expressément les comportements de cyberintimidation, et encore moins d'évaluations rigoureuses de ces interventions (Cioppa, O'Neil et Craig, 2015; Nocentini, Zambuto et Menesini, 2015). Les jeunes refusent souvent de demander l'aide d'un adulte de peur que l'accès aux technologies de communication leur soit retiré (Tokunaga, 2010). Les résultats de la recherche laissent entendre qu'il faut en faire plus pour rendre le signalement plus sûr et plus pratique, ainsi que pour s'assurer que les mesures appropriées sont prises après la réception d'un signalement. Il est essentiel de faire participer les adultes et les jeunes à ce processus. Il faut des solutions novatrices et conviviales pour les jeunes. Par exemple, l'infographie, les jeux en ligne, les applications ou les logiciels peuvent constituer un moyen efficace de sensibiliser les jeunes à la cyberintimidation et à l'évolution des modes d'interaction. Toutefois, à ce jour, on n'a mis rigoureusement à l'essai aucune de ces initiatives novatrices pour en vérifier l'efficacité.

Friendly ATTAC – Adaptive Technological Tools Against Cyberbullying
Site Web : https://wise.vub.ac.be/project/friendly-attac-adaptive-technological-tools-against-cyberbullying

Cette approche fait appel à des scénarios d'expériences virtuelles dans le but d'augmenter les comportements positifs des témoins (c.-à-d. la défense) et de réduire leurs comportements négatifs (à savoir la passivité et la participation). Une étude récente indique que l'approche peut améliorer l'auto-efficacité, les compétences prosociales et l'intention d'agir en tant que témoin positif (DeSmet et al., 2018). Les documents du programme sont disponibles en anglais seulement pour le moment.

Logiciel ReThink
Site Web : https://play.google.com/store/apps/details?id=com.rethink.app.rethinkkeyboard&hl=fr

Il s'agit d'une application gratuite qui détecte les paroles et les messages blessants avant qu'ils ne soient envoyés. Selon le développeur, ReThink empêchera un jeune donné d'envoyer ce genre de message 93% du temps.

Logiciel StopIt
Site Web : http://stopitcyberbully.com/our-company

Il s'agit d'une application téléchargeable sur téléphones intelligents. L'organisation donne aux élèves un code pour utiliser l'application. S'ils sont témoins d'intimidation, de toxicomanie, de violence ou d'agressivité, ou de quoi que ce soit d'autre qui est inapproprié dans le contexte scolaire, ils peuvent le signaler au moyen de leur téléphone afin qu'un administrateur de l'école puisse répondre ou faire enquête. Les documents du programme sont disponibles en anglais seulement pour le moment.

Voici d'autres liens vers des ressources de lutte contre la cyberintimidation :

Centre de recherche sur la cyberintimidation
Site Web : https://cyberbullying.org/# (disponible en anglais seulement)

HabiloMédias – Centre canadien d'éducation aux médias et de littératie numérique
Site Web : http://habilomedias.ca/litt%C3%A9ratie-num%C3%A9rique-et-%C3%A9ducation-aux-m%C3%A9dias/enjeux-num%C3%A9riques/cyberintimidation

Programme de prévention de la cyberintimidation OLWEUS
Site Web : http://www.violencepreventionworks.org/public/cyber_bullying_curriculum.page (disponible en anglais seulement)

Répertoire des programmes de prévention de la criminalité et de promotion de la sécurité utilisés par les services de police du Québec
Site Web :
https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/filcadmin/Documents/police/publications/repertoire_programmes_municipaux/repertoire.pdf

Réseau pour la promotion de relations saines et l'élimination de la violence (PREVNet)
Site Web : https://www.prevnet.ca/fr/intimidation/cyberintimidation

Sécurité Québec – La cyberintimidation et le cyberharcèlement
Site web :

https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/statistiques/cyberintimidation/en-ligne.html

Partie III : considérations liées à l'élaboration d'un projet

Efforts de sensibilisation

Les efforts peuvent prendre la forme d'assemblées ou d'ateliers pour les enfants et les jeunes, de réunions de parents, d'une formation en cours d'emploi pour les enseignants et les praticiens, ou de forums communautaires pour sensibiliser les participants au problème de l'intimidation. Bien que la sensibilisation soit importante, ces efforts à eux seuls ne suffisent pas à changer les normes culturelles et les comportements d'intimidation (Limber, 2003; Molnar-Main, 2014).

Efforts thérapeutiques

Les programmes de lutte contre l'intimidation et la cyberintimidation devraient répondre aux besoins des personnes directement concernées. Les enfants et les jeunes qui en intimident d'autres (et qui se font intimider) peuvent bénéficier d'interventions et de soutiens qui répondent à leurs besoins sociaux, émotionnels et comportementaux uniques. Des recommandations ont été formulées pour inclure des stratégies telles que le counseling par les pairs et la formation au contrôle émotionnel (Lee, Kim et Kim, 2015).

Interventions de mobilisation des pairs et de soutien social

Ces stratégies visent à aborder les processus entre pairs qui peuvent favoriser la prévention, mettre fin à l'intimidation et à la cyberintimidation et mettre l'accent sur l'établissement de saines relations. Parmi les exemples, mentionnons les groupes d'élèves parascolaires axés sur l'inclusion et les normes prosociales; la formation de leaders étudiants (aptitudes à la communication, résolution de conflits, stratégies pour les témoins); et les programmes de mentorat (Limber, 2003; Molnar-Main, 2014).

Approches axées sur le cursus

De nombreux cursus ont été élaborés à l'intention des écoles primaires, intermédiaires et secondaires. En général, ces programmes tentent d'expliquer l'intimidation et la cyberintimidation ainsi que leurs effets, d'enseigner des stratégies pour éviter l'intimidation et la cyberintimidation ou pour intervenir en la matière, et de renforcer la cohésion sociale parmi les élèves. Les programmes axés sur le cursus devraient adopter une approche à l'échelle de l'école. Pour lutter efficacement contre l'intimidation, il faut du temps, une formation approfondie pour le personnel scolaire, une surveillance accrue, des stratégies plus efficaces pour réagir à des incidents particuliers d'intimidation, ainsi que des façons plus efficaces de mobiliser les parents et d'obtenir leur coopération (Cunningham et al., 2017). Bon nombre de ces programmes ont été évalués, et certains se sont révélés efficaces pour améliorer les résultats souhaités.

Approches globales

Il est préférable de s'attaquer à l'intimidation et à la cyberintimidation par l'entremise de cadres exhaustifs à plusieurs niveaux qui mettent l'accent sur la modification des normes et des pratiques des élèves, du personnel et des autres adultes. Les approches globales ciblent l'ensemble de la communauté scolaire dans le but de changer le climat et les normes de l'école. Une éducation à l'échelle de l'école, des interventions de routine et des interventions intensives devraient également être incluses. De plus, bien que les approches globales reconnaissent la nécessité d'un engagement à long terme pour lutter contre l'intimidation et la cyberintimidation en particulier, elles s'inscrivent souvent dans le cadre d'un effort plus vaste de prévention de la violence. Une approche globale devrait être adaptée aux besoins d'une école ou d'une collectivité particulière; le simple recours à des programmes préfabriqués fonctionne rarement (Seeley et al., 2011).

L'environnement et le contexte précis dans lequel le programme de lutte contre l'intimidation ou la cyberintimidation sera mis en œuvre, de même que toute preuve disponible de l'efficacité de ce programme en particulier, devraient également être pris en considération par toute organisation souhaitant mettre en œuvre ce genre de programme. Pour faciliter l'adaptation des projets en fonction des cultures, des préoccupations et des contextes locaux, les demandeurs peuvent se référer au document *Adaptations locales de programmes de prévention du crime : Une trousse*. Cette publication offre un guide pratique sur la

façon de modifier un programme de manière à accroître son acceptabilité locale et culturelle, et ce, tout en maintenant son efficacité (voir également Bania, Roebuck et Chase, 2017; Bania, Roebuck, O'Halloran et Chase, 2017)[4].

[4] Pour recevoir une copie de ces ressources, veuillez communiquer avec la Division de la recherche, Sécurité publique Canada, à l'adresse PS.CSCCBResearch-RechercheSSCRC.SP@canada.ca.

Références

Ang, R. P. et Goh, D. H. (2010). Cyberbullying among adolescents: The role of affective and cognitive empathy, and gender. *Child Psychiatry and Human Development, 41*, 387-397.

Baldry, A. C. et Farrington, D. P. (2005). Protective factors as moderators of risk factors in adolescence bullying. *Social Psychology of Education, 8*(3), 263-284.

Bania, M., Rocbuck, B. et Chase, V. (2017). *Adaptations locales de programmes de prévention du crime : trouver l'équilibre optimal entre la fidélité et la correspondance. Analyse documentaire*. Ottawa, Ontario : Sécurité publique Canada.

Bania, M., Rocbuck, B., O'Halloran, B. et Chase, V. (2017). *Adaptations locales de programmes de prévention du crime : Trouver l'équilibre optimal entre la fidélité et la correspondance. Éléments clés efficaces des programmes de prévention du crime*. Ottawa, Ontario : Sécurité publique Canada.

Besag, V. E. (2006). *Understanding girls' friendships, fights and feuds: A practical approach to girls' bullying*. New York, NY : Open University Press.

Bowes, L., Arseneault, L., Maughan, B., Taylor, A., Caspi, A. et Moffitt, T. E. (2009). School, neighborhood, and family factors are associated with children's bullying involvement: A nationally representative longitudinal study. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry, 48*(5), 545-553.

Cioppa, V. D., O'Neil, A. et Craig, W. (2015). Learning from traditional bullying interventions : A review of research on cyberbullying and best practice. *Aggression and Violent Behavior, 23*, 61-68.

Cohen-Almagor, R. (2018). Social responsibility on the internet: Addressing the challenge of cyberbullying. *Aggression and Violent Behavior, 39*, 42-52.

Cunningham, C. E., Rimas, H., Mielko, S., Mapp, C., Cunningham, L., Buchanan, D., … Marcus, M. (2017). What limits the effectiveness of antibullying programs? A thematic analysis of the perspective of teachers. *Journal of School Violence, 15*(4), 460-482.

DeSmet, A., Bastiaensens, S., Van Cleemput, K., Poels, K., Vandebosch, H., Deboutte, G., … De Bourdeaudhuij, I. (2018). The efficacy of the Friendly ATTAC serious digital game to promote prosocial bystander behavior in cyberbullying among young adolescents: A cluster-randomized controlled trial. *Computers in Human Behavior, 78*(C), 336-347.

Ericson, N. (2001). Addressing the problem of juvenile bullying. *OJJDP Fact Sheet*. Washington D.C. : Département de la Justice des États-Unis.

Espinoza, G. et Wright, M. (2018). Cyberbullying experiences among marginalized youth: What do we know and where do we go next? *Journal of Child & Adolescent Trauma, 11*(1), 1-5.

Farrington, D. et Baldry, A. (2010). Individual risk factors for school bullying. *Journal of Aggression, Conflict and Peace Research, 2*(1), 4-16.

Fox, J. A., Elliot, D., Kerlikowske, R. G., Newman, S. A. et Christeson, W. (2003). *Bullying prevention is crime prevention. A report by Fight Crime: Invest in Kids*. Repéré à http://www.fightcrime.org/reports/BullyingReport.pdf

Hango, D. (2016). *La cyberintimidation et le cyberharcèlement chez les utilisateurs d'Internet âgés de 15 à 29 ans au Canada* (n° 75-006-X au catalogue). Ottawa, Ontario : Statistique Canada. Repéré à https://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2016001/article/14693-fra.htm

Hymel, S. et Swearer, S. M. (2015). Four decades of research on school bullying: An introduction. *American Psychologist, 70*, 293-299.

Kaltiala-Heino, R., Rimpelä, M., Marttunen, M., Rimpelä, A. et Rantanen, P. (1999). Bullying, depression, and suicidal ideation in Finnish adolescents: School survey. *BMJ, 319*, 348-351.

Kiriakidis, S. P. et Kavoura, A. (2010). Cyberbullying: A review of the literature on harassment through the internet and other electronic means. *Family & Community Health, 33*(2), 82-93.

Klomek, A. B., Sourander, A. et Elonheimo, H. (2015). Bullying by peers in childhood and effects on psychopathology, suicidality, and criminality in adulthood. *The Lancet, 2*, 930-941.

Kowalski, R. M., Giumetti, G. W., Schroeder, A. M. et Lattanner, M. R. (2014). Bullying in the digital age: A critical review and meta-analysis of cyberbullying research among youth. *Psychological Bulletin, 140*(4), 1073-1137.

Kowalski, R. M., Limber, S. E. et Agatston, P. W. (2012). *Cyberbullying: Bullying in the digital age* (2e éd.). Malden, MA : Wiley-Blackwell.

Lee, S., Kim, C.-J. et Kim, D. H. (2014). A meta-analysis of the effect of school-based anti-bullying programs. *Journal of Child Health Care, 19*(2), 136-153.

Limber, S. P. (2003). Efforts to address bullying in U.S. schools. *American Journal of Health Education, 34*(5), S23-S29.

Llorent, V. J., Ortega-Ruiz, R. et Zych, I. (2016). Bullying and cyberbullying in minorities: Are they more vulnerable than the majority group? *Frontiers in Psychology, 7*(1507), 1-9.

Menesini, E. et Salmivalli, C. (2017). Bullying in schools: The state of knowledge and effective interventions. *Psychology, Health & Medicine, 22*(1, supplément), 240-253.

Mishna, F., Khoury-Kassabri, M., Gadalla, T. et Daciuk, J. (2012). Risk factors for involvement in cyberbullying: Victims, bullies and bully-victims. *Children and Youth Services Review, 34*(1), 63-70.

Molcho, M., Craig, W., Due, P., Pickett, W., Harel-Fisch, Y., Overpeck, M. et HBSC Bullying Writing Group. (2009). Cross-national time trends in bullying behaviour 1994-2006: Findings from Europe and North America. *International Journal of Public Health, 54*, 225-234.

Molnar-Main, S. (2014). *Best practice in bullying prevention: Components of effective practice at the school level*. Camp Hill, PA : Center for Safe Schools.

Navaneelan, T. (2009). *Les taux de suicide : un aperçu* (no 82-624-X au catalogue). Ottawa, Ontario : Statistique Canada. Repéré à https://www.statcan.gc.ca/pub/82-624-x/2012001/article/11696-fra.htm

Nedimović, T. et Biro, M. (2011). Risk factors for bullying. *Applied Psychology, 4*(3), 229-244.

Nocentini, A., Zambuto, V. et Menesini, E. (2015). Anti-bullying programs and Information and Communication Technologies (ICTs): a systematic review. *Aggression and Violent Behavior, 23*, 52-60.

Olweus, D. et Limber, S. P. (Novembre 2010). *What do we know about bullying: Information from the Olweus Bullying Questionnaire*. Document présenté à la réunion de la International Bullying Prevention Association. Seattle, WA.

Pepler, D., Jiang, D., Craig, W. et Connolly, J. (2008). Developmental trajectories of bullying and associated factors. *Child Development, 79*, 325-338.

Rivers, I. et Smith, P. K. (1994). Types of bullying behaviour and their correlates. *Aggressive Behavior, 20*, 359-368.

Sécurité publique Canada. (2015). *Cyberintimidation* (fiche de renseignements, rapport 2015-R038). Ottawa, Ontario : Sécurité publique Canada. Repéré à https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/2015-r038/index-fr.aspx

Seeley, K., Tombari, M. L., Bennett, L. J. et Dunkle, J. B. (2011). Bullying in schools: An overview. *Juvenile Justice Bulletin*. Washington D.C. : Département de la Justice des États-Unis.

Shields, A. et Cicchetti, D. (2001). Parental maltreatment and emotion dysregulation as risk factors for bullying and victimization in middle childhood. *Journal of Clinical Child Psychology, 30*(3), 349-363.

Smith, P. K., Mahdavi, J., Carvalho, M., Fisher, S., Russell, S. et Tippett, N. (2008). Cyberbullying: Its nature and impact in secondary school pupils. *Journal of Child Psychology and Psychiatry, and Allied Disciplines, 49*(4), 376-385.

Sourander, A., Klomek, A. B., Ikonen, M., Lindroos, J., Luntamo, T., Koskelainen, M., ... Helenius, H. (2010). Psychosocial risk factors associated with cyberbullying among adolescents: A population-based study. *Archives of General Psychiatry, 67*(7), 720-728.

Steeves, V. (2014). *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III – La cyberintimidation : Agir sur la méchanceté, la cruauté et les menaces en ligne*. Ottawa, Ontario : HabiloMédias.

Taiariol, J. (2010). *Cyberbullying: The role of family and school* (dissertation doctorale). Repéré dans Dissertation Abstracts International.

Thomas, H. J., Connor, J. P. et Scott, J. G. (2014). Integrating traditional bullying and cyberbullying: Challenges of definition and measurement in adolescents – a review. *Educational Psychology Review, 27*(1), 135-152.

Tokunaga, R. S. (2010). Following you home from school: A critical review and synthesis of research on cyberbullying victimization. *Computers in Human Behavior, 26*, 277-287.

Ttofi, M. M., Farrington, D. P., Lösel, F. et Loeber, R. (2011). The predictive efficiency of school bullying versus later offending: A systematic/meta-analytic review of longitudinal studies. *Criminal Behaviour and Mental Health, 21*, 80-89.

Vaillancourt, T., Faris, R. et Mishna, F. (2017). Cyberbullying in children and youth: Implications for health and clinical practice. *La Revue canadienne de psychiatrie = The Canadian Journal of Psychiatry, 62*, 368-373.

Vaillancourt, T., Trinh, V., McDougall, P., Duku, E., Cunningham, L., Cunningham, C., Hymel, S. et Short, K. (2010). Optimizing population screening of bullying in school-aged children. *Journal of School Violence, 9*, 233-250.

Van der Wal, M. F., de Wit, C. A. M. et Hirasing, R. A. (2003). Psychosocial health among young victims and offenders of direct and indirect bullying. *Pediatrics, 111*, 1312-1317.

Williams, K. R. et Guerra, N. G. (2007). Prevalence and predictors of internet bullying. *Journal of Adolescent Health, 41*(6, supplément), S14-S21.

Ybarra, M. L. et Mitchell, K. J. (2004). Youth engaging in online harassment: Associations with caregiver-child relationships, internet use, and personal characteristics. *Journal of Adolescence, 27*, 319-336.